

Décret présidentiel du 18 Moharram 1423 correspondant au 1er avril 2002 mettant fin aux fonctions du directeur de l'institut national spécialisé de formation professionnelle de gestion de Laghouat.

Par décret présidentiel du 18 Moharram 1423 correspondant au 1er avril 2002, il est mis fin aux fonctions de directeur de l'institut national spécialisé de formation professionnelle de gestion de Laghouat, exercées par M. Saad Aouissi, appelé à réintégrer son grade d'origine.



Décrets présidentiels du 18 Moharram 1423 correspondant au 1er avril 2002 mettant fin aux fonctions de chefs d'études au ministère de l'industrie et de la restructuration.

Par décret présidentiel du 18 Moharram 1423 correspondant au 1er avril 2002, il est mis fin aux fonctions de chef d'études chargé de la politique et de la stratégie sectorielle à la direction de la sidérurgie-métallurgie au ministère de l'industrie et de la restructuration, exercées par M. Djamal Khalef, appelé à exercer une autre fonction.

Par décret présidentiel du 18 Moharram 1423 correspondant au 1er avril 2002, il est mis fin aux fonctions de chef d'études, chargée des programmes de privatisation à la direction des programmes de restructuration au ministère de l'industrie et de la restructuration, exercées par Melle Leila Abdeladim, appelée à exercer une autre fonction.



Décret présidentiel du 18 Moharram 1423 correspondant au 1er avril 2002 mettant fin aux fonctions de sous-directeurs à l'ex-ministère du travail, de la protection sociale et de la formation professionnelle.

Par décret présidentiel du 18 Moharram 1423 correspondant au 1er avril 2002, il est mis fin aux fonctions de sous-directeurs à l'ex-ministère du travail, de la protection sociale et de la formation professionnelle, exercées par :

— Mme Hamida Lammari, épouse Djidel, sous-directeur de la réinsertion sociale ;

— Mme Naema Mesbahi, épouse Nia, sous-directeur des programmes sociaux ;

— Melle Fatma Zohra Aït Sidhoum, sous-directeur du soutien et du suivi pédagogiques ;

— M. Messaoud Lakhlef, sous-directeur du suivi des établissements spécialisés ;

appelés à exercer d'autres fonctions.



Décret présidentiel du 18 Moharram 1423 correspondant au 1er avril 2002 mettant fin aux fonctions d'un chargé d'études et de synthèse au conseil national économique et social.

Par décret présidentiel du 18 Moharram 1423 correspondant au 1er avril 2002, il est mis fin aux fonctions de chargé d'études et de synthèse au conseil national économique et social, exercées par M. Farid Benmokhtar, admis à la retraite.



Décret présidentiel du 18 Moharram 1423 correspondant au 1er avril 2002 portant nomination du directeur des transports de la wilaya de Mostaganem.

Par décret présidentiel du 18 Moharram 1423 correspondant au 1er avril 2002, M. Mohamed Bensalem est nommé directeur des transports de la wilaya de Mostaganem.



Décret présidentiel du 18 Moharram 1423 correspondant au 1er avril 2002 portant nomination du directeur général du Fonds national de développement de l'apprentissage et de la formation continue.

Par décret présidentiel du 18 Moharram 1423 correspondant au 1er avril 2002, M. Yahia Berrabah est nommé directeur général du fonds national de développement de l'apprentissage et de la formation continue.